

Depuis que Doriat était enfermé dans une des prisons de Bourges, Courlande avait beaucoup réfléchi sur cette affaire.

Il en connaissait les éléments principaux, d'après la lecture de la *Gazette des Tribunaux*, qui avait rendu compte du procès en son temps, et par ce qu'il en avait entendu raconter par des camarades, à la préfecture.

Tout d'abord, il avait cru, comme les autres, à un vulgaire assassinat ayant le vol pour mobile ; mais l'histoire de l'exécution, retardée à la dernière minute, lui avait trotté par la cervelle.

— Il y a là quelque chose que le public ne connaît pas, se disait-il. Un mystère, sûrement, un mystère.

Et son imagination, si puissante et si bizarrement active, trottait là-dessus et ne lui laissait plus de repos.

— Pourquoi ce surcis ? Les uns disent que c'est à cause de la guerre, l'empereur serait revenu sur sa décision, il aurait voulu faire grâce afin que cela lui portât bonheur, les autres prétendent que la justice ne sait pas tout. Pourquoi ce surcis ? Tout est là. Il faut que je me renseigne.

Il se rappela que le juge chargé de l'instruction était M. de Moraines, du parquet de Versailles.

Peut-être que M. de Moraines pourrait lui donner des indications précieuses.

Mais par ces temps de trouble, où le retrouver ?

Il alla confier ses indécisions au parquet de Bourges. Personne ne connaissait M. de Moraines.

— Ah ! si je pouvais aller à Versailles, se disait Courlande, là peut-être j'apprendrais ce qu'il est devenu.

Il finit par demander la permission de tenter le voyage, obtint un laissez-passer de la commandature, traversa Orléans qui venait de tomber au pouvoir de l'ennemi et poussa jusqu'à Versailles.

Là, après bien des démarches, il apprit que la famille de M. de Moraines avait quitté Versailles quelques jours avant l'arrivée des Prussiens et avait cherché un refuge en Belgique. On lui donna même une adresse, à Bruxelles.

Il n'hésita pas. Il se rendit à Bruxelles où il arriva cinq jours après, ayant rencontré bien des obstacles sur la route.

La famille de Moraines attendait la fin de la guerre, mais le juge d'instruction était resté en France.

Il venait d'écrire de Beaugency où se trouvait, avec le 16^e corps, la compagnie de mobiles dont il faisait partie.

Courlande rentra en France, muni de toutes les indications nécessaires pour retrouver le magistrat.

Dans les premiers jours de décembre et après bien des tentatives, bien des journées perdues en marches et contremarches, il rejoignit l'armée de Chanzy, la deuxième armée de la Loire, au moment où elle venait d'abandonner Beaugency à l'armée d'invasion et battait en retraite sur Vendôme.

Enfin l'énergie du brave homme fut récompensée.

Il rejoignit le bataillon où M. de Moraines était simple moblot, la veille même du jour où devaient avoir lieu les engagements successifs que les jeunes troupes de Chanzy eurent à soutenir pour la défense des positions de Vendôme.

L'armée était campée dans la plaine, sur les côtes et dans les vignes.

La nuit tombait ; les feux étaient allumés.

Les officiers venaient de lire aux troupes harassées un ordre de Chanzy, prévoyant les fatigues et les combats du lendemain :

« Pour de nouveaux efforts, il faut l'ordre, l'obéissance, la discipline. Mon devoir est de l'exiger de tous. Je n'y faillirai pas. La France compte sur votre patriotisme et moi qui ai l'insigne honneur de vous commander, je compte sur votre courage, sur votre dévouement et votre persistance. »

La popote était sur le feu, en pleine neige, quand Courlande se présenta aux avant postes. Ceux-ci le renvoyèrent avec un mobile, jusqu'à l'officier auquel l'agent expliqua l'objet de sa requête.

Il ne demandait rien autre chose que de se trouver en présence de M. de Moraines.

L'officier fit signe à un planton et désignant un petit bosquet, en haut du plateau, où brillaient des feux des bivouacs :

— Moraines doit être là, dit-il, on va vous conduire.

Et au moment où Courlande disparaissait :

— Un bon-œil, ne restez pas trop tard dans le camp français il pourrait vous en cuire, et demain, soyez loin d'ici, si vous n'aimez pas la musique.

Courlande avait relevé la tête :

— Cette musique là me connaît, mon lieutenant. Je l'avais entendu plus d'une fois alors que vous n'étiez qu'au biberon. Si je n'avais eu femme et enfants, malgré ma barbe grise, j'aurais encore bien fait ma partie dans l'orchestre.

Le lieutenant sourit. Courlande s'en alla, guidé par le planton.

Cinq minutes après, il était au milieu du campement des mobiles.

Le planton le laissa.

— Moi, je ne le connais pas, votre homme, cherchez-le.

Il faisait un froid aigu, presque insupportable. Depuis des jours et des nuits, la neige couvrait la terre d'une couche épaisse, durcie par les gelées successives.

Les soldats, mal habillés, mal chaussés, mal nourris, souffraient beaucoup.

Quelques-uns en proie à la fièvre, s'étaient roulés dans leur couverture et essayaient de dormir, accroupis devant les feux vers lesquels ils semblaient tendre les mains, en suppliant.

D'autres, les couvertures jetées sur le sol d'où ils avaient balayé la neige, s'étaient couchés, très peu dormaient.

Tous avaient leurs mouchoirs autour du front et des oreilles comme un obstacle à la bise piquante.

Les fusils étaient en faisceaux.

Ils étaient bien hâvés, jaunes et maigres, presque déguenillés, ces pauvres et braves garçons, eh bien, malgré tout, malgré la fièvre, la fatigue énorme, les dangers prochains et les prochaines fatigues, on entendait encore, de temps à autre, de gais propos, quelques plaisanteries.

Un homme, un simple mobile, les épaules enveloppées de sa couverture, surveillait attentivement le feu qu'il attisait, au coin du petit bois, et sur lequel cuisait un quartier de viande.

Il y apportait un soin maternel.

Sa figure était presque entièrement couverte par une épaisse barbe fort mal entretenue, on avait à penser à toute autre chose qu'à la coquetterie en ce temps là, et de son visage, on ne distinguait, à cause de cette barbe, que le nez droit et spirituel, et deux yeux intelligents et fiers.

— Pardon, mon brave, dit Courlande en souriant, est-ce que vous ne connaissez point, par hasard, dans le bataillon le mobile de Moraines.

— De Moraines, c'est moi, fit le soldat imperturbable, sans cesser de surveiller la précieuse cuisson.

Courlande fit un geste de surprise et tout confus :

— Oh ! pardon, excuse, M. de Moraines, je ne savais pas.

— Comment vous a-t-on laissé pénétrer jusqu'ici, mon brave homme, et que me voulez-vous ?

— Je n'ai eu qu'à montrer ma carte et à exhiber une lettre du procureur impérial, non du procureur de la République de Bourges, fit Courlande en se reprenant.

— Ah ! vous êtes de la préfecture de Paris ?

— Oui, monsieur le juge, c'est moi qui ai accompagné Michel Doriat au moment où il a été transféré à Bourges, après les défaites du Rhin.

— Ah ! ce Doriat il l'a échappé belle.

— Oui, mais il recule pour mieux sauter.

— Le pauvre homme, et cependant...

Le juge d'instruction se pencha vers le feu, retourna d'une main experte le morceau de viande qui rissolait, ramena par dessous quelques braises plus rouges, tout cela avec des attentions méticuleuses ; et c'était un spectacle vraiment singulier que celui de ces deux hommes, l'un en bourgeois, le chapeau à la main, parlant respec-

teusement à ce mobile aux guêtres sales, à la capote fripée, et le traitant de juge d'instruction.

Après avoir donné à son rôti les soins qu'il réclamait, M. de Moraines ramena sa couverture autour de son cou, en frissonnant et en baissant le dos.

— Brou ! fit-il, quelle nuit ! je brûle par devant, je gèle par derrière.

— J'ai une fiole d'eau-de-vie dans ma poche, dit Courlande. C'est une habitude... de chasseur.

— Ah ! ah ! vous chassez, monsieur.

— C'est-à-dire, je ne chasso pas, mais je chasserai, et si monsieur le juge d'instruction voulait me faire l'honneur d'accepter une gorgée de ce réconfortant, ça lui réchaufferait certainement l'estomac.

La guerre rend tous les hommes égaux.

Il n'y avait plus là un magistrat parlant à un agent de police, il n'y avait qu'un pauvre diable de mobile mourant de froid, éreinté par les marches des jours précédents.

— Donnez, je boirai volontiers.

Courlande tendit la fiole en rougissant. Était-ce le froid aigu qui le faisait rougir ? Était-ce l'émotion ?

Le juge d'instruction déboucha le flacon, en appuya le col entre ses lèvres et y puisa une large rasade.

Après quoi il le reboucha.

— Elle n'est pas mauvaise, votre eau-de-vie, monsieur Courlande, dit-il en souriant, il y a bien longtemps que je n'en avais bu de pareille.

— Si monsieur le juge voulait me faire un plaisir.

— Lequel ?

— Un grand, très grand plaisir.

— Enfin je voudrais savoir.

— M. le juge accepterait ce flacon avec ce qu'il y reste d'eau de vie.

— Eh ! ma foi, je ne refuse pas. Merci, monsieur Courlande.

— Monsieur le juge me pardonnera-t-il ma liberté ?

Le mobile tendit la main à l'ancien sergent d'infanterie de marine, et d'une voix chaudement timbrée :

— Je vous remercie, je vous sais gré.

Il se pencha vers sa viande et l'inspecta d'un air attendri.

Courlande toussa et avec une hésitation :

— Si monsieur le juge voulait permettre à un ancien soldat de lui donner un conseil ?

— Certes.

— Monsieur le juge laisse fumer du bois vert sous sa viande, celle-ci sentira la fumée. Or, monsieur le juge a bien assez de charbons rouges pour achever de cuire son rôti.

— Ah ! ah ! vous avez été cuisinier, monsieur Courlande ?

— Non, mais tous les chasseurs le sont un peu.

Le mobile obéit au conseil de l'agent. Après quoi, gaiement :

— Dites-moi, monsieur Courlande, vous êtes venu me chercher jusqu'ici, ce n'est pas, je suppose, pour m'apprendre à faire la popote.

— Oh ! non, monsieur le juge, il s'agit de l'homme dont j'ai prononcé le nom tout à l'heure.

— Doriat ?

— Justement.

— La situation de ce condamné qui attend la mort depuis six mois vous intéresse ?

— Beaucoup, monsieur le juge, et je flairerai dessous un mystère. Mon voyage n'a pas d'autre but que de l'éclaircir. J'ai donc compté sur vous, M. de Moraines.

Le mobile ne répondait pas. Courlande continuait : « Je sais que vous avez pris une part active à l'enquête puisque c'est dans votre ressort que le crime a été commis. Je suppose que votre enquête ne s'est pas arrêtée au jour où vos pièces ont été remises à la chambre d'accusation ; le lendemain même de ce jour où Doriat devait expier l'assassinat de Bourreille, le parquet de Paris a dû vous écrire, vous envoyer des instructions, vous charger d'une nouvelle enquête. Pour obtenir un pareil sursis, il fallait presque des preuves de l'innocence de Doriat. C'est dans l'intérêt de Doriat que je parle, monsieur le juge, j'espère que vous aurez en moi assez de confiance